

PUBLICATION LE 14 août 2025

Niveau de publication choisie : Site internet de l'acheteur et Portail Marches-Publics.info

PASSERELLE XML

Cet avis sera transmis au format XML aux supports suivant :
BOAMP

AVIS

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MAIRIE DE SANNOIS

Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
Place du Général Leclerc
BP 60088 - 95111 SANNOIS
Tél : 01 39 98 20 63
SIRET 21950582300019



L'avis implique un marché public.

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;
Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet	Les Festivités de Noël 2025
Référence	2025-VS-0012
Type de marché	Services
Mode	Procédure adaptée ouverte
Code NUTS	FR108
Lieu d'exécution principal	Square Jean Mermoz 95110 Sannois
Description	Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée. Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires. Le contenu des prestations est décrit dans le cahier des clauses techniques particulières (CCTP) pour le lot 1 et 2 et à l'article 20 du présent CCAP pour le lot 3.
Code CPV principal	92300000 - Services de divertissement
Forme	Possibilité de présenter une offre pour tous les lots Les variantes sont refusées
Quantité ou étendue	L'exécution des prestations débute à compter de la date de notification du contrat. En revanche la durée du contrat est propre à chaque lot (détaillé dans le CCAP)

Lots	Libellé	Estimé € HT	Mini € HT	Maxi € HT	CPV
N° 01	Installation et exploitation d'une patinoire synthétique éphémère et prestations associées Description : Installation et exploitation d'une patinoire synthétique éphémère et prestations associées	37 500			92610000

	Informations complémentaires : L'exécution des prestations débute à compter de la date de notification du contrat. En revanche la durée du contrat est propre à chaque lot. Pour le lot 1 : Montage le mercredi 17 décembre 2025 Contrôle sécurité et technique le jeudi 18 décembre 2025 Exploitation du vendredi 19 décembre 2025 au dimanche 4 janvier 2026. Démontage le lundi 5 janvier 2026.		
N° 02	Projection d'un spectacle son et lumière en Mapping vidéo Description : Projection d'un spectacle son et lumière en Mapping vidéo Informations complémentaires : L'exécution des prestations débute à compter de la date de notification du contrat. En revanche la durée du contrat est propre à chaque lot. Pour le lot 2 : Montage et test le jeudi 18 décembre 2025 Vendredi 19 décembre 2025 à 19h00 le titulaire devra procéder au spectacle MAPPING, sauf contre-indication du pouvoir adjudicateur. Démontage soit le vendredi 19 décembre après la fermeture du marché Noël (environ 23 h) ou le samedi 20 décembre 2025 avant l'ouverture du marché Noël avant 10 h.	16 800	92140000
N° 03	Location de décoration lumineuse sur le portail d'entrée du Square Jean Mermoz Description : Location de décoration lumineuse sur le portail d'entrée du Square Jean Mermoz Informations complémentaires : L'exécution des prestations débute à compter de la date de notification du contrat. En revanche la durée du contrat est propre à chaque lot. Pour le lot 3 : Montage et Contrôle sécurité et technique le jeudi 18 décembre 2025 Temps de location du vendredi 19 décembre 2025 au dimanche 21 décembre 2025 Démontage soit le dimanche 21 décembre après la fermeture du marché Noël (environ 19 h) ou le lundi 22 décembre 2025 avant l'ouverture du square Jean Mermoz avant 8 h	1 700	39298900

Conditions relatives au contrat

Financement	Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.
Forme juridique	Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché.
Autres conditions	Conditions particulières d'exécution : Non
Conditions de participation	Critères de participation : renvoi au R.C.
Critères d'attribution	Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).
Offres	Remise des offres le 01/10/25 à 12h00 au plus tard. Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français. Unité monétaire utilisée, l'euro. Validité des offres : 4 mois , à compter de la date limite de réception des offres.
Dépôt	<ul style="list-style-type: none">• <u>Déposer un Pli dématérialisé</u>

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Les documents de la consultation sont téléchargeables sur <https://www.achatpublic.com>.

Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : <https://www.achatpublic.com>.

Cette demande doit intervenir au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des plis.

Une réponse sera alors adressée, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, 6 jours au plus tard avant la date limite de remise des plis.

Recours

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

2-4 bd de l'Hautil

BP 30322 95027 Cergy-Pontoise Cedex

Tél : 01 30 17 34 00 - Fax : 01 30 17 34 59

greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

Organe chargé des procédures de médiation :

Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

2-4 bd de l'Hautil

BP 30322 95027 Cergy-Pontoise Cedex

Tél : 01 30 17 34 00 - Fax : 01 30 17 34 59

greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA.

Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Envoi le 14/08/25 à la publication